

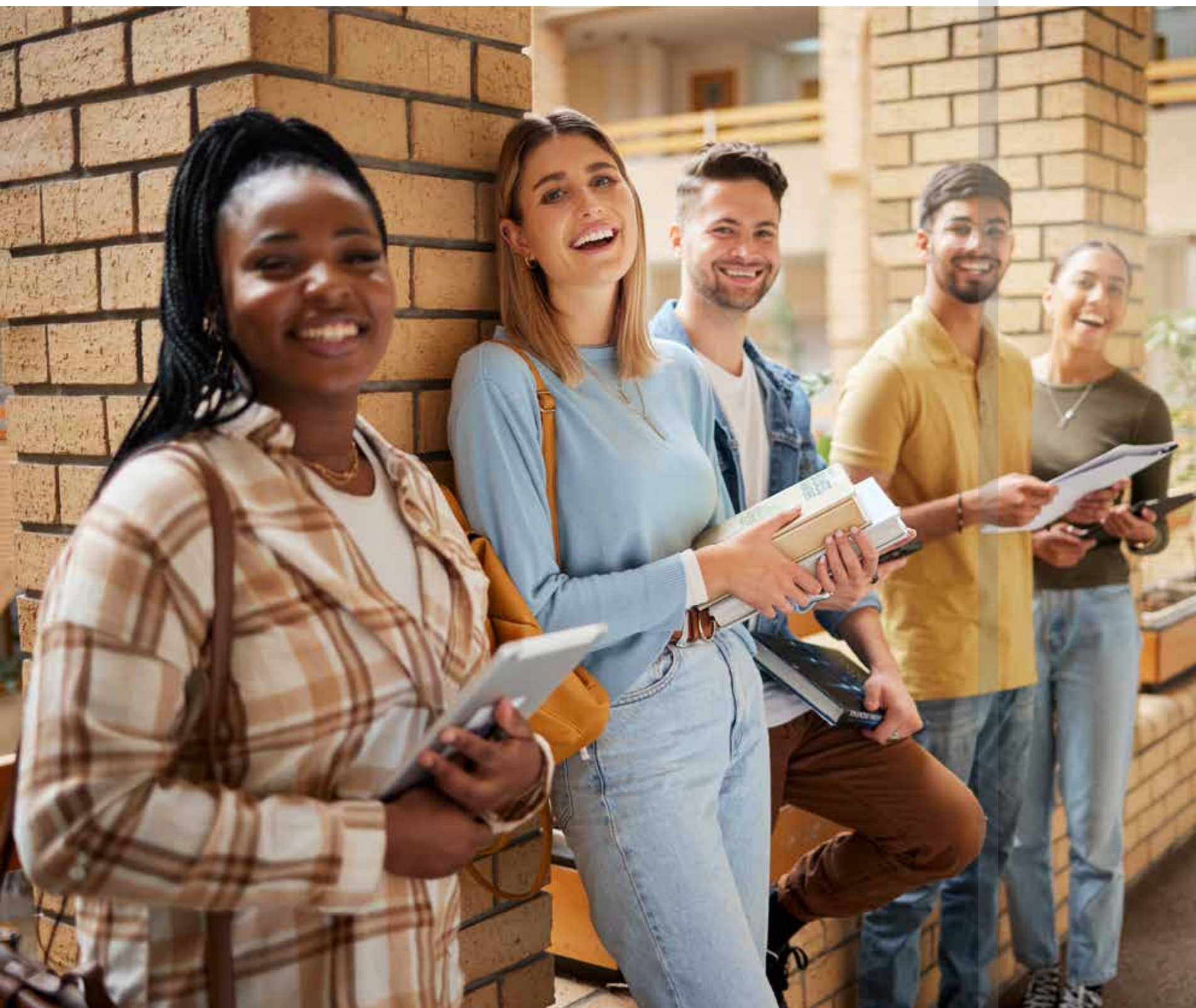
RAPPORT ANNUEL 2022 | 2023



Fédération
des cégeps

48

CÉGÉPS



Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue | Collège Ahuntsic | Collège d'Alma | Cégep André-Laurendeau | Cégep de Baie-Comeau | Cégep Beauce-Appalaches | Collège de Bois-de-Boulogne | Champlain Regional College | Cégep de Chicoutimi | Dawson College | Cégep de Drummondville | Cégep Édouard-Montpetit | Cégep Garneau | Cégep de la Gaspésie et des Îles | Cégep Gérald-Godin | Cégep de Granby | Cégep Heritage College | Cégep John Abbott College | Cégep de Jonquière | Cégep de Lanaudière | Cégep de La Pocatière | Cégep de Lévis | Cégep Limoilou | Collège Lionel-Groulx | Collège de Maisonneuve | Cégep Marie-Victorin | Cégep de Matane | Collège Montmorency | Cégep de l'Outaouais | Cégep de Rimouski | Cégep de Rivière-du-Loup | Collège de Rosemont | Cégep de Saint-Félicien | Cégep de Sainte-Foy | Cégep de Saint-Hyacinthe | Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu | Cégep de Saint-Jérôme | Cégep de Saint-Laurent | Cégep de Sept-Îles | Cégep de Shawinigan | Cégep de Sherbrooke | Cégep de Sorel-Tracy | Cégep de Thetford | Cégep de Trois-Rivières | Cégep de Valleyfield | Cégep Vanier College | Cégep de Victoriaville | Cégep du Vieux Montréal

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	4
MISSION, VISION, VALEURS	6
INSTANCES	7
ORIENTATION STRATÉGIQUE 1	10
ORIENTATION STRATÉGIQUE 2	16
ORIENTATION STRATÉGIQUE 3	20
COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE	23
LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS 2022-2023	28
ÉTATS FINANCIERS	31



LES CÉGEPS : DES ACTEURS CLÉS POUR UN QUÉBEC FORT, INNOVANT ET PROSPÈRE

C'est avec grand enthousiasme que je vous adresse ce mot à l'occasion de la publication du rapport annuel 2022-2023 de la Fédération des cégeps. Il faut dire qu'après presque trois années marquées par une pandémie mondiale qui a mené à bien des changements dans nos habitudes de vie et dans l'organisation du travail, notamment, l'année qui vient de s'écouler a enfin été celle d'un véritable retour à la normale, tant pour le réseau collégial public que pour l'ensemble du Québec.

Je rappelle toutefois que la rentrée d'automne 2022 s'est déroulée en pleine campagne électorale, laquelle a été suivie par une élection générale qui s'est soldée par d'importants changements au sein du gouvernement québécois. La Fédération des cégeps a donc profité de ce moment d'effervescence citoyenne pour faire connaître les attentes du réseau collégial aux différents partis politiques en mettant de l'avant sa propre [plateforme électorale](#). Comme à chaque période de mouvance politique, plusieurs dossiers entrepris et enjeux discutés avec la précédente équipe ministérielle ont dû être réajustés et actualisés en fonction du nouveau cadre établi. C'est ce à quoi nous nous sommes attaqués dès la nomination de la nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur, en octobre 2022.

Comme vous serez à même de le constater à la lecture du présent rapport, l'année 2022-2023 a été l'occasion pour la Fédération de faire avancer de nombreux dossiers et de mener de front plusieurs projets qui ont tous eu en commun de viser à appuyer les cégeps dans leur mission éducative et de favoriser la réussite de tous leurs étudiantes et étudiants, jeunes et adultes.

LE FRANÇAIS, UNE QUESTION DE RÉUSSITE

L'avenir de la langue française au Québec s'est particulièrement imposé comme l'un des enjeux de la dernière année, le gouvernement ayant adopté plusieurs mesures législatives et réglementaires liées aux nouvelles dispositions de la Charte de la langue française. Comme certaines de ces mesures concernent directement le réseau collégial et posent des défis spécifiques notamment pour les établissements anglophones, la Fédération n'a pas ménagé ses efforts auprès du gouvernement pour faire valoir les enjeux associés à cette réforme avec le souci de préserver la cohérence du système collégial et avec l'objectif d'en minimiser les effets négatifs chez les étudiantes et les étudiants.

Un fait demeure : la langue française constitue le pilier de l'identité et de la culture québécoise. C'est pourquoi il est essentiel que le réseau collégial public continue de jouer un rôle actif dans la préservation et la valorisation de notre patrimoine linguistique. Cela s'avère d'autant plus vrai qu'au Québec, langue française et réussite éducative sont intimement liées. Comme l'a souligné la Fédération des cégeps dans son rapport [La réussite au cégep : regards rétrospectifs et prospectifs](#) en 2021, auquel est venu faire écho le rapport d'expertes publié par le ministère de l'Enseignement supérieur en mars 2023, la maîtrise du français est en effet une condition déterminante dans la réussite des études au collégial. À cet égard, la Fédération a poursuivi en cours d'année la mise en œuvre des pistes d'action de son rapport sur la réussite ayant trait à la maîtrise de la langue française, par le biais, par exemple, des activités du Carrefour de la réussite au collégial et, en particulier, dans le cadre de celles du Réseau des répondantes et répondants du dossier du français (Réseau Repfran). C'est précisément en adoptant les meilleures pratiques en matière de réussite que l'on pourra non seulement accroître la maîtrise de la langue française au sein de la population étudiante des cégeps, mais aussi répondre aux enjeux de la persévérance scolaire, de la diplomation et, plus largement, de l'accès aux études supérieures.

LA REQUALIFICATION DES TRAVILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS

Par ailleurs, les cégeps ont un rôle crucial à jouer pour répondre aux défis posés par les enjeux tant économiques et démographiques, qu'énergétiques et numériques, qui frappent le Québec comme ailleurs au pays et dans le monde. Pour contrer la pénurie de main-d'œuvre que vit présentement le Québec dans plusieurs secteurs d'activité, laquelle ne peut se résorber sans un apport important de personnes diplômées des cégeps, le réseau collégial a été particulièrement actif en 2022-2023 en matière de formation et de requalification des travailleuses et des travailleurs, et a proposé des avenues afin de soutenir le rehaussement de la productivité de nos entreprises.

Toujours soucieuse de collaborer et de coordonner ses actions avec ses partenaires gouvernementaux et ceux du marché de l'emploi, la Fédération des cégeps a ainsi poursuivi l'élaboration et le déploiement des « certifications collégiales », un nouveau type de formation courte proposé par les services aux entreprises des cégeps pour répondre spécifiquement

aux besoins de formation sur mesure des entreprises et pour offrir la souplesse nécessaire dans le contexte actuel.

De même, tout au long de la dernière année, la Fédération a contribué à répondre aux attentes liées à l'Opération main-d'œuvre et à la promotion de formations d'appoint offertes par les cégeps ainsi qu'à leur arrimage avec les différentes mesures gouvernementales, entre autres, en collaboration avec la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS).

Ce ne sont là que quelques exemples des travaux réalisés en 2022-2023 en matière d'adéquation formation-emploi afin de favoriser et de simplifier l'accès des adultes à l'acquisition de nouvelles compétences et de répondre adéquatement aux besoins du marché de l'emploi.

DES ENJEUX RÉCURRENTS ET DE NOUVEAUX DÉFIS POUR L'AVENIR

Vous constaterez en cours de lecture que bien d'autres dossiers et enjeux ont occupé les équipes de la Fédération au cours de l'année. Je songe, par exemple, au financement des cégeps et de leurs infrastructures. Je pense à la nature qualifiante de certains programmes de formation technique liés à des domaines de la santé, notamment la formation collégiale qualifiante en Soins infirmiers dont le gouvernement a confirmé le maintien en fin d'année scolaire, même s'il faudra continuer d'être vigilant dans le dossier de l'examen de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec qui n'est toujours pas réglé. Je pense aussi à tous les travaux qui se sont poursuivis à la Fédération pour soutenir les cégeps en matière de transformation numérique, de recherche et d'innovation, ainsi qu'en ce qui a trait au recrutement d'étudiantes et d'étudiants internationaux dont le nombre avait passablement diminué par la force des choses durant la pandémie.

À ces enjeux récurrents se superposent inévitablement de nouveaux défis pour le réseau collégial, comme la prégnance de l'intelligence artificielle dans un nombre croissant de sphères d'activité ou encore la montée de l'inflation et la crise du logement subséquente qui touche inévitablement aussi la population étudiante.

Dans un contexte où l'abondance des emplois menace de surcroît la fréquentation des établissements d'enseignement et la persévérance scolaire, force est de constater que la question de l'accessibilité aux études supérieures est appelée à revenir au centre de l'attention publique. Le Québec doit absolument augmenter le nombre de personnes diplômées des études supérieures, car il en va de son développement social, économique et culturel comme de sa place sur l'échiquier mondial.

La Fédération des cégeps soulignera d'ailleurs au cours des prochains mois le 100^e anniversaire de Guy Rocher, figure clé de la Commission Parent et du rapport du même nom, qui a mené à la création des cégeps et à la démocratisation de l'accès des études supérieures au Québec. Or, nous aurions tort de nous reposer sur nos acquis. C'est pourquoi j'invite toutes celles et tous ceux qui se sentent interpellés à profiter de l'occasion pour remettre à l'ordre du jour l'importance de l'éducation et en particulier de l'enseignement supérieur, et à assurer cette liberté individuelle et collective que nous chérissons tous. On ne le répétera jamais assez : l'éducation est la clé pour réussir dans un monde complexe qui se transforme rapidement et qui exige, plus que jamais, d'agir en personne citoyenne éclairée, informée, autonome, capable d'exprimer son point de vue et de juger par elle-même. Il faut en faire un véritable projet collectif pour l'avenir.

À titre de président-directeur général de la Fédération des cégeps, j'ai été témoin de la détermination, de l'engagement et de la créativité des membres du réseau collégial et de ses partenaires pour continuer à faire des cégeps des acteurs clés dans la construction d'une société forte, innovante et prospère. Dans cette ère de défis complexes, nous devons rester unis et solidaires, guidés par notre mission éducative commune pour assurer la vitalité de toutes les régions du Québec et le bien-être de toutes leurs communautés.

À vous toutes et tous qui œuvrez dans les cégeps à quelque titre que ce soit, je vous lève mon chapeau. Je peux témoigner de votre dynamisme et de votre engagement, et je sais que le réseau collégial public se trouve entre de très bonnes mains.

Permettez-moi de remercier pareillement tous les membres du personnel de la Fédération qui, semaine après semaine, mois après mois et année après année, font preuve d'un dévouement sans faille et d'un souci sans cesse renouvelé d'offrir des services de grande qualité.

Je termine en m'adressant à vous étudiantes et étudiants qui lirez peut-être ce rapport annuel. La Fédération des cégeps peut sembler loin de votre réalité, mais soyez assurés que nous sommes toutes et tous engagés dans nos activités en pensant aux bénéfiques qu'elles ont sur votre bien-être, votre réussite et votre persévérance.

Bonne lecture.

Le président-directeur général,

Bernard Tremblay



MISSION

La Fédération des cégeps représente les cégeps, fait leur promotion, défend leurs intérêts, soutient leur développement, suscite leur concertation et met à leur disposition des services et des conseils, afin de les appuyer dans la réalisation de leur mission éducative.

En plus de diffuser de l'information auprès de ses membres, de ses partenaires et des médias, la Fédération offre aux établissements du réseau collégial public un ensemble de services et de conseils en matière de pédagogie, d'affaires étudiantes, d'affaires internationales, de formation continue et de formation aux entreprises, de financement, de recherche, de ressources humaines, d'évaluation de la scolarité, d'affaires juridiques, de ressources informationnelles, de négociation et de relations du travail. La Fédération des cégeps représente les collèges pour la négociation des conventions collectives.

VISION

Réunis au sein d'une Fédération influente, les cégeps, à l'ère du numérique, sont des établissements d'enseignement supérieur agiles, collaboratifs et innovants. Répondant aux aspirations des étudiants, ouverts sur le monde, enracinés dans leur communauté et soucieux des besoins du marché du travail, ils jouent un rôle crucial reconnu par tous.

VALEURS

ENGAGEMENT

CONCERTATION

EFFICIENCE

INNOVATION

OUVERTURE



INSTANCES

ASSEMBLÉE DES MEMBRES

Les orientations et les objectifs de la Fédération des cégeps sont déterminés par l'Assemblée des membres, composée des directions générales ainsi que des présidences des conseils d'administration des 48 cégeps. Elle a tenu une séance le 28 octobre 2022.

CONSEIL DES DIRECTIONS GÉNÉRALES

Le Conseil des directions générales, qui constitue le conseil d'administration de la Fédération, voit à la mise en œuvre des priorités ayant été établies par l'Assemblée des membres et exerce les pouvoirs normalement dévolus à un conseil d'administration. Les 48 directrices générales et directeurs généraux des cégeps en font partie. En 2022-2023, cette instance a tenu :

4 séances ordinaires

3 séances extraordinaires

9 visioconférences « DG Info »

COMITÉ DES FINANCES ET D'AUDIT

Le Comité des finances et d'audit procède pour sa part à l'examen annuel du budget et des états financiers de la Fédération et a pour responsabilité la surveillance des dépenses et des revenus de la Fédération. En plus, il émet les recommandations appropriées au Conseil des directions générales. Composé de la présidence du Conseil des directions générales, de trois directions générales de cégeps, du président-directeur général, du directeur des services administratifs et du directeur général adjoint de la Fédération, ce comité s'est réuni à 4 reprises en 2022-2023.

COMITÉ DIRECTEUR

Le Comité directeur exerce les pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil des directions générales et conseille les administrateurs dans la réalisation de leur mandat. Il prépare les séances du Conseil et s'assure du respect des orientations déterminées par ce dernier. Il est composé de six directions générales représentant des cégeps francophones de diverses tailles et régions qui sont élues par leurs pairs, d'une direction générale représentant les collèges anglophones, de la présidence et de la vice-présidence de la Fédération, de la présidente ou du président du Forum des présidences de conseil d'administration et du président-directeur général. En 2022-2023, il a tenu :

5 séances ordinaires

2 séances extraordinaires

FORUM DES PRÉSIDENTES DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ce Forum, constitué des présidentes et présidents de conseil d'administration, favorise la concertation, le développement de l'expertise et l'échange entre les membres. Il conseille également le Conseil des directions générales sur tout sujet intéressant le réseau collégial public. Ses membres ont tenu 4 rencontres en 2022-2023.

7 commissions

2 comités permanents

Lieu de concertation par excellence du réseau collégial public, la Fédération des cégeps regroupe également sept commissions et deux comités composés de plus de 900 cadres et professionnels des collèges qui mènent des travaux d'analyse et jouent un rôle consultatif, permettant ainsi à la Fédération d'adopter des positions sur tous les sujets d'intérêt pour les cégeps.

Commission des affaires pédagogiques (CAP)

53 membres

- 9 rencontres du comité exécutif
- 4 assemblées générales
- 10 visioconférences « CAP Info »

Commission des affaires étudiantes (CAÉ)

53 membres

- 7 rencontres du comité exécutif
- 3 assemblées générales
- 1 rencontre du comité exécutif élargi

Commission des affaires de la formation continue (CAFC)

135 membres

- 11 rencontres du comité exécutif
- 3 assemblées générales
- 8 visioconférences « CAFC Info »

Commission des affaires matérielles et financières (CAMAf)

190 membres

- 10 rencontres du comité exécutif
- 9 assemblées générales (3 statutaires et 6 spéciales)

Commission des affaires de relations du travail et de ressources humaines (CARTRH)

190 membres

- 10 rencontres du comité exécutif
- 1 rencontre extraordinaire du comité exécutif
- 3 assemblées générales
- 4 visioconférences « CARTRH Info »

Commission des ressources informationnelles (CRI)

48 membres

- 10 rencontres du comité exécutif
- 10 assemblées générales

Commission de la recherche

48 membres

- 8 rencontres du bureau de direction
- 4 assemblées générales

Comité des affaires internationales (CAI)

91 membres

- 8 rencontres du comité exécutif
- 4 assemblées générales

Comité des communications

168 membres

- 4 rencontres du comité des communications
- 4 rencontres du comité des relations publiques
- 5 visioconférences « COM Info »

PRIORITÉS

2022
2023



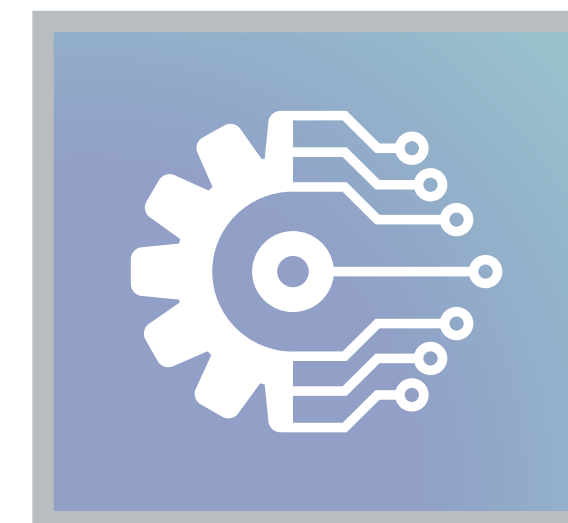
La gestion de
l'offre de formation
collégiale



La réussite
éducative au
collégial



L'engagement et la
contribution des cégeps
dans le contexte de pénurie
de main-d'œuvre



La mise en œuvre
de la transformation
numérique



ORIENTATION

1



**AMPLIFIER L'IMPACT DES CÉGEPS ET CELUI DE LA
FÉDÉRATION DANS LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE**

POSITIONNEMENT DU RÉSEAU COLLÉGIAL AUPRÈS DU GOUVERNEMENT ET DES AUTRES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ

À titre de porte-parole des 48 établissements d'enseignement collégial public, la Fédération des cégeps a pris position sur différents enjeux de société en 2022-2023, en plus d'avoir été interpellée sur plusieurs dossiers en lien avec l'actualité.

À la suite des élections provinciales du 3 octobre 2022, qui ont donné lieu à l'arrivée d'une nouvelle équipe ministérielle au sein du gouvernement, la Fédération des cégeps a multiplié les rencontres auprès des nouveaux ministres, de leur cabinet et du personnel des ministères afin de mettre en lumière les enjeux du réseau collégial public. Ainsi, des représentantes et des représentants des ministères suivants ont été rencontrés : ministère de l'Enseignement supérieur, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministère des Finances, ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, ministère des Relations internationales et de la Francophonie, ministère de la Langue française, ministère de la Famille, ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. La Fédération des cégeps a fait valoir auprès du gouvernement les atouts des cégeps pour augmenter le taux de scolarisation de la population relativement à l'enseignement supérieur et pour contribuer à l'essor du Québec sur les plans économique, social et culturel. La Fédération a également rencontré la porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation et d'enseignement supérieur.

RAPPORTS, MÉMOIRES ET AVIS

En cours d'année, la Fédération des cégeps a par ailleurs rédigé et déposé plusieurs mémoires, avis et autres documents en lien avec des sujets d'importance pour le réseau collégial.

- Plateforme électorale *Le cégep au cœur des transformations du Québec* (septembre 2022).
- Rapport général de l'Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial réalisée par le Centre d'Études des Conditions de vie et des Besoins de la population (ÉCOBES), le Centre de recherche pour l'inclusion des personnes en situation de handicap (CRISPESH) et l'Institut de recherche sur l'immigration et sur les pratiques interculturelles et inclusives (IRIPII), en collaboration avec la Fédération des cégeps (octobre 2022).
- Mémoire déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires 2023-2024 du ministère des Finances du Québec (novembre 2022).
- Avis sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028 (février 2023).
- Avis sur le projet de Règlement concernant les retranchements aux subventions versées aux établissements offrant l'enseignement collégial (mai 2023).

- Avis à la Commission de la culture et de l'éducation dans le cadre des auditions sur le projet de loi n° 23, *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation* (juin 2023).
- Avis sur le projet de Règlement concernant les exigences de connaissance du français nécessaires pour la délivrance d'une attestation d'études collégiales (juin 2023).
- Avis sur le projet de Règlement autorisant le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie à déroger à l'application de l'article 88.0.17 de la Charte de la langue française (juin 2023).

DEC QUALIFIANT EN SOINS INFIRMIERS

La Coalition pour le maintien du DEC qualifiant en Soins infirmiers, initiée par la Fédération des cégeps, a poursuivi à l'automne 2022 la campagne *Je soigne avec mon DEC* afin de promouvoir le DEC en Soins infirmiers offert dans 46 des 48 établissements du réseau collégial public avec la diffusion, sur les réseaux sociaux, d'une nouvelle série de témoignages d'étudiantes et d'étudiants, d'enseignantes et d'enseignants ainsi que d'infirmières et d'infirmiers. Cette initiative visait, d'une part, à contrer l'offensive menée sur la place publique par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) afin de rendre le baccalauréat obligatoire pour exercer la profession infirmière et, d'autre part, à réaffirmer l'importance de la voie de formation du DEC dans un contexte où le Québec est placé devant l'urgence de se doter rapidement d'un plus grand nombre d'infirmières et d'infirmiers pour répondre aux besoins actuels et futurs de sa population.

En cours d'année, la Fédération des cégeps a en outre multiplié les sorties publiques et les représentations auprès du gouvernement pour faire toute la lumière sur le taux d'échec historiquement élevé au dernier examen d'admission à la profession de l'OIIQ. La Fédération a d'ailleurs accueilli avec satisfaction le rapport d'étape du Commissaire à l'admission aux professions diffusé au printemps 2023, lequel est venu confirmer que l'examen de l'Ordre comportait effectivement des failles et des fragilités en lien notamment avec sa validité, sa fiabilité et la détermination de la note de passage.

Enfin, le 5 juin 2023, au terme de nombreuses demandes de la Fédération afin que le gouvernement prenne position dans le débat stérile nourri par l'OIIQ concernant la formation nécessaire pour accéder à la profession infirmière, un débat qui nuisait aux inscriptions en Soins infirmiers et menaçait les milieux de travail de bris de service, le ministre de la Santé, M. Christian Dubé, et la ministre de l'Enseignement supérieur, M^{me} Pascale Déry, ont confirmé que la formation collégiale qualifiante en Soins infirmiers serait maintenue. Il reste toutefois à régler le dossier de l'examen de l'OIIQ, lequel a été pénalisant à plusieurs reprises pour les candidates et les candidats à l'exercice de la profession infirmière diplômés du collégial. La Fédération continuera de suivre de près ce dossier à la suite des recommandations du Commissaire à l'admission aux professions qui doit faire la lumière sur la situation.



MESURES VISANT À RÉPONDRE À LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Contribution à la formation d'appoint pour les technologistes médicaux formés à l'étranger

En 2022-2023, la Fédération de cégeps a poursuivi sa contribution aux travaux amorcés en 2021 par l'Office des professions du Québec (OPQ) afin de trouver des solutions pour offrir une formation d'appoint aux aspirantes et aspirants technologistes médicaux formés à l'étranger. La Fédération a entre autres coordonné un sous-groupe de travail composé de représentantes et de représentants de l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec (OPTMQ) et du groupe de cégeps concernés qui se sont réunis sous le leadership du Collège de Rosemont, propriétaire d'une attestation d'études collégiales (AEC) dans ce secteur d'activité. Depuis le mois d'avril 2023, appuyé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) qui assure la coordination du projet entre tous les partenaires gouvernementaux impliqués, le Collège de Rosemont a entrepris l'actualisation de l'AEC de formation d'appoint pour répondre au besoin. Le programme d'AEC a été soumis au ministère de l'Enseignement supérieur en juin 2023 pour une approbation rapide afin qu'une première cohorte puisse démarrer cette formation d'appoint dès l'automne 2023.

Recrutement des infirmières et infirmiers à l'étranger

La Fédération des cégeps a poursuivi sa collaboration et son soutien au Projet de reconnaissance des compétences d'infirmières et d'infirmiers recrutés à l'international, piloté par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, visant à assurer le déploiement de la formation d'appoint menant à l'attestation d'études collégiales *Intégration à la profession d'infirmière – recrutement international* dans les régions du Québec participantes. Les cégeps impliqués dans les premières phases du projet ont accueilli des personnes participantes dès septembre 2022. En collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et le Cégep du Vieux Montréal, la Fédération a dressé un bilan auprès des cégeps ayant participé à la première phase du projet afin de faire émerger les accomplissements et les enjeux des premières étapes de préparation, d'accueil et d'intégration. Tout au long de l'année, la Fédération a assuré la coordination d'un comité de suivi réunissant des représentantes et représentants des ministères impliqués et des cégeps participants aux premières phases de déploiement. Ce comité avait en particulier comme mandat de faire état des enjeux et des problématiques aux étapes de préparation et de déploiement de la formation tout en échangeant sur les pistes de solutions, et de permettre ensuite aux ministères concernés d'informer les collèges de l'état d'avancement du projet. La Fédération a de plus réuni ses membres, par phase de déploiement, dans le cadre de rencontres d'informations et d'échanges, où ont été abordés les grandes étapes du projet, la présentation détaillée du programme d'AEC, la structure et les mécanismes de suivi ainsi que l'arrimage entre les établissements, les comités régionaux et les établissements de santé. Cette concertation pilotée par la Fédération devrait permettre une meilleure intégration au Québec des personnes recrutées.

ATTRACTION ET ACQUISITION DE TALENTS AU SEIN DU RÉSEAU COLLÉGIAL

Tout au long de 2022-2023, la Fédération des cégeps a poursuivi ses travaux afin de faire rayonner les cégeps comme employeurs de choix au moyen d'une marque employeur globale pour le réseau collégial public. Ainsi, la Fédération a organisé un webinaire portant sur les meilleures pratiques pour l'utilisation de la plateforme RITA pour la gestion, l'affichage et la synchronisation de postes, sur le site Emploi Cégep. De plus, un atelier intitulé « Les meilleures pratiques en recrutement et rétention des talents » a été offert aux membres de la Commission des affaires de relations du travail et de ressources humaines.

MESURES DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION À L'ENFANCE

En 2022-2023, la Fédération des cégeps a poursuivi son travail de collaboration pour assurer la mise en œuvre et la cohérence des différentes mesures prévues dans le secteur de l'éducation à la petite enfance dans le cadre de l'Opération main-d'œuvre lancée à l'automne 2021 par le gouvernement du Québec.

La Fédération a notamment :

- contribué au déploiement du Parcours travail-études en éducation à l'enfance (COUD) par le Comité sectoriel de main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-ESAC) en concevant et en validant des outils en appui à la diffusion nationale de la formation, en soutenant les cégeps à chacune des étapes, en offrant une rétroaction au CSMO-ESAC sur le modèle et en assurant la coordination des communications au réseau collégial;
- soutenu le déploiement et la promotion de l'initiative « RAC96 », également pilotée par le CSMO-ESAC, une démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) en Techniques d'éducation à l'enfance offerte au personnel expérimenté non qualifié et offrant un soutien financier pouvant aller jusqu'à 96 heures de temps rémunéré;
- mobilisé le lancement des travaux visant l'élaboration d'une nouvelle attestation d'études collégiales réseau en éducation à l'enfance en cohérence avec le nouveau programme de DEC en éducation à l'enfance et les autres mesures prévues dans l'Opération main-d'œuvre;
- mis en œuvre une campagne de promotion nationale pour soutenir la notoriété et l'attractivité envers une démarche de reconnaissance des acquis et des compétences en Techniques d'éducation à l'enfance offerte avec gratuité scolaire;
- relancé une campagne nationale pour promouvoir la certification collégiale « Premiers pas vers l'éducation à la petite enfance », une formation non créditée de 90 heures permettant d'initier les personnes aux tâches de base essentielles pour évoluer en services de garde éducatifs à l'enfance en installation.



DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE RÉSEAU EN MATIÈRE DE RÉUSSITE

À l'automne 2022, le Conseil des directions générales des cégeps a adopté sa stratégie réseau en matière de réussite. Cette stratégie vise à mettre en œuvre les pistes d'actions fédératives en matière de réussite découlant du rapport *La réussite au collégial : regards rétrospectifs et prospectifs* déposé par la Fédération des cégeps en 2021. Dans les suites de cette adoption, le comité de réflexion sur la réussite au collégial composé de représentantes et de représentants de cégeps a revu son mandat afin de suivre les actions prioritaires de cette stratégie réseau. La Fédération a en outre mis en place un comité de suivi avec le ministère de l'Enseignement supérieur pour faire le pont entre la stratégie réseau en réussite et le Plan d'action ministériel sur la réussite en enseignement supérieur 2021-2026 (PARES) de manière à unir les efforts dans la réalisation de ces plans d'action en lien avec la réussite.

Plusieurs des actions prioritaires identifiées ont par ailleurs été prises en charge par le Carrefour de la réussite et ses communautés de pratique, notamment en lien avec le déploiement des pratiques à impact élevé dans le réseau, avec les difficultés liées à l'amélioration des compétences langagières et avec l'évaluation de l'efficacité du cheminement Tremplin DEC. Une démarche a d'ailleurs été mise en place par la Fédération pour favoriser l'évaluation du cheminement Tremplin DEC dans 13 collèges participants.

En outre, plusieurs discussions ont eu lieu en cours d'année avec le MES, entre autres dans le cadre des travaux sur les modifications au Règlement sur le régime des études collégiales (RREC), relativement à la proposition d'une nouvelle date d'abandon sans échec pour favoriser la réussite étudiante. L'entrée en vigueur de la nouvelle date d'abandon sans échec est envisagée pour l'automne 2024.

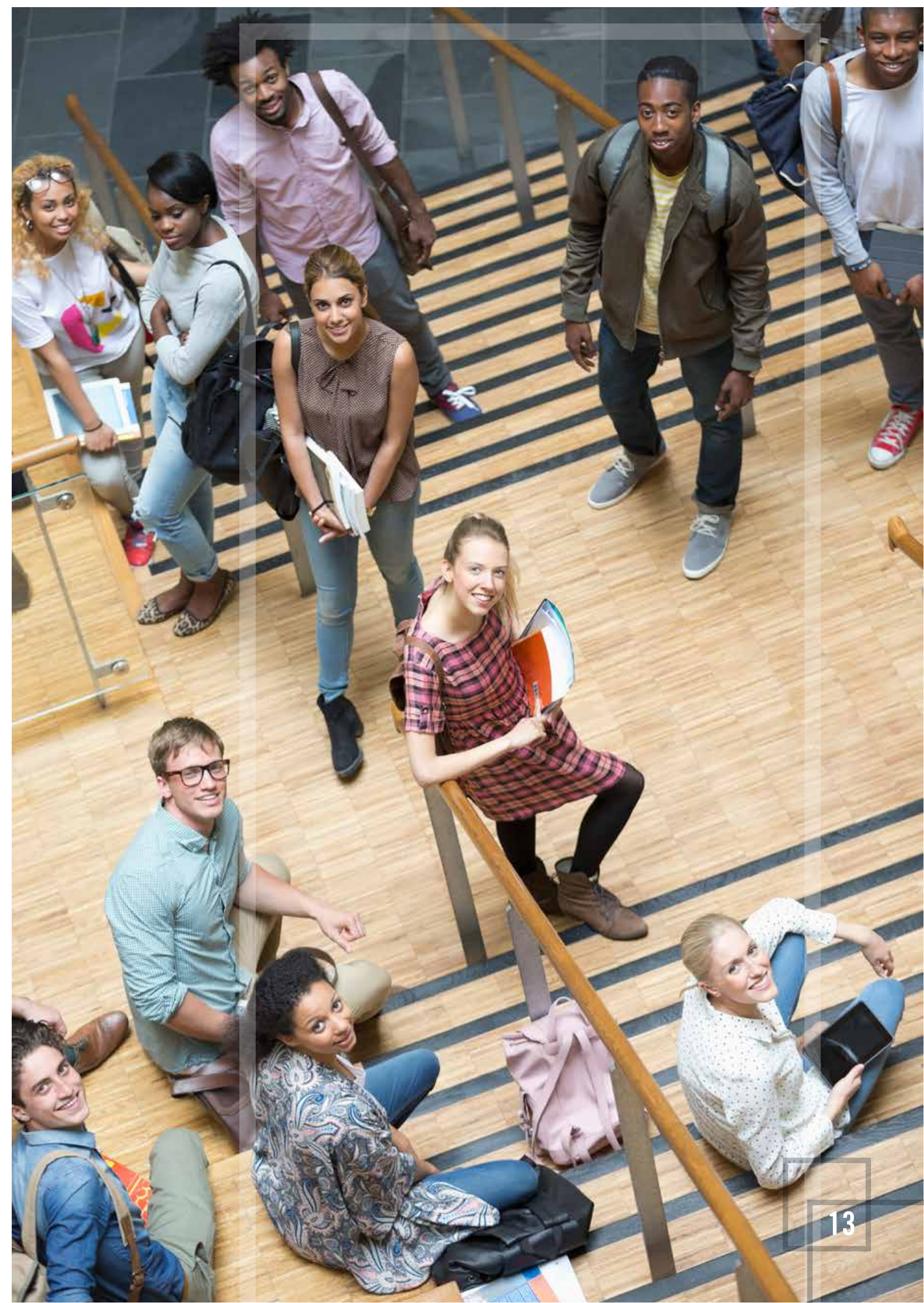
Enfin, la Fédération des cégeps a poursuivi ses travaux visant à parfaire la connaissance de la population étudiante et à soutenir le développement d'une culture des données robuste et éthique au sein du réseau collégial. Le Réseau Repstats a notamment développé, au sein d'un groupe-projet regroupant des membres des cégeps, une « Trousse d'outils pour l'évaluation des mesures d'aide » afin d'offrir aux cégeps la capacité de s'approprier le matériel, de le personnaliser et de l'adapter pour favoriser un ancrage local. Par ailleurs, la Fédération a présenté 14 webinaires « Données et intelligence numérique » au cours de l'année 2022-2023, dont sept ont mis en lumière différentes facettes de la population étudiante abordées dans le cadre de l'Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial. Cette recherche, réalisée par ÉCOBES, le CRISPESH et l'IRIPII en collaboration avec la Fédération des cégeps, est l'un des récents exemples de mise en valeur des données du Sondage sur la population étudiante des cégeps (SPEC).

DÉVELOPPEMENT D'UNE COMPRÉHENSION COMMUNE DE L'OFFRE DE SERVICES RENOUVELÉE À LA POPULATION ÉTUDIANTE EN SITUATION DE HANDICAP ET À BESOINS PARTICULIERS

En 2022-2023, la Fédération des cégeps a travaillé à l'établissement d'un portrait de l'évolution des besoins des étudiantes et des étudiants en situation de handicap et à besoins particuliers ainsi que de l'organisation des services offerts à cette population dans les cégeps. Le 12 avril 2023, à Trois-Rivières, la Fédération a organisé une journée de réflexion sur le thème *Les services aux étudiantes et étudiants en situation de handicap : un modèle à repenser?* à laquelle ont participé près de 150 membres de la Commission des affaires étudiantes, de la Commission des affaires pédagogiques et de la Commission des affaires de la formation continue. Cette rencontre a permis la diffusion des connaissances, grâce notamment à la participation des responsables des centres collégiaux de soutien à l'intégration (CCSI). Les personnes participantes ont également pris connaissance de l'expérience de cégeps qui ont développé des approches prometteuses en matière de réponse aux besoins de cette population étudiante. Des discussions en atelier ont par ailleurs eu lieu sur les manières de faire évoluer le modèle actuel afin d'assurer la réussite de toutes les étudiantes et de tous les étudiants, quelles que soient leurs difficultés.

AVANCEMENT DES TRAVAUX PORTANT SUR LE CHANTIER DE RÉVISION DU FINANCEMENT DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Les travaux du chantier de révision des poids de programmes servant à l'allocation des ressources financières se sont poursuivis au cours de l'année 2022-2023 et seront à compléter à l'automne 2023. Selon l'avancement des travaux, les nouveaux poids de programmes pourraient être introduits en cours d'année 2023-2024. La dernière mouture du régime budgétaire et financier des cégeps 2022-2023 comprend d'ailleurs un ajout de 5 M\$ comparativement à l'année précédente pour soutenir les activités pédagogiques. L'objectif poursuivi dans le cadre de ce chantier est d'assurer un financement adéquat aux différents programmes offerts dans les cégeps, et ce, en tenant compte de l'évolution des dernières années.



AUTRES RÉALISATIONS

Évolution du financement de la formation continue à la suite de la modification du modèle des priorités nationales et des nouvelles orientations émises par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) en termes d'achat de formations

- Suivi de l'évolution des enveloppes de financement de la formation continue à la suite de la modification du modèle des priorités nationales en matière de formation de la main-d'œuvre qualifiée et des nouvelles orientations du MESS.
- Travaux menés conjointement avec le ministère de l'Enseignement supérieur sur le financement de la formation continue afin de soutenir le démarrage de petits groupes et ainsi assurer une offre plus stable.

Travaux sur les soldes de fonds de fonctionnement et d'investissement

- Mise en place du groupe de travail sur les soldes de fonds de fonctionnement et d'investissement.
- Identification des améliorations à apporter au Régime budgétaire et financier des cégeps et au rapport financier annuel des cégeps.

Gestion des investissements en infrastructures

Accompagnement des 48 cégeps dans les travaux qui mèneront au déploiement du logiciel GIES (gestion des infrastructures de l'enseignement supérieur), amorce des travaux menant à la préparation du prochain cycle d'audits immobiliers et poursuite des travaux nécessaires à l'élaboration du premier inventaire des infrastructures civiles des cégeps.

Définition du rôle de la Fédération en attraction internationale

Travaux sur la définition du rôle de la Fédération des cégeps en matière d'attraction des étudiantes et étudiants internationaux, incluant une consultation des cégeps sur les services offerts (immigration, accueil des étudiantes et étudiants internationaux, etc.) et une réflexion sur la reconnaissance du DEC ainsi que sur la promotion et le positionnement international du réseau.

- Accompagnement des établissements pour une meilleure compréhension des enjeux et des diverses réalités vécues par les étudiantes et étudiants autochtones.
- Développement d'outils pour accompagner les cégeps dans la mise en œuvre du Plan d'action sur la santé mentale en enseignement supérieur (PASME) du MES.
- Poursuite des travaux dans le cadre des chantiers d'actualisation du financement déterminés par le Comité mixte des affaires matérielles et financières.
- Accompagnement des cégeps dans les arrimages pédagogiques entre le DEC et le nouveau Bachelor universitaire de technologie (BUT), favorisant la mobilité étudiante, enseignante et professionnelle.
- Mise en place d'une nouvelle direction de la formation continue au sein de la Fédération des cégeps.
- Positionnement des cégeps dans la relance socioéconomique et le rehaussement de la qualification de la main-d'œuvre :
 - Collaboration étroite de la Fédération des cégeps avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans le cadre du Programme pour la requalification et l'accompagnement en technologies de l'information et des communications (PRATIC) selon l'évolution des critères;
 - Poursuite des travaux visant le déploiement des certifications collégiales développées par le réseau collégial public 2021-2022 afin de soutenir la formation des travailleuses et travailleurs. En 2022-2023, on recensait déjà plus de 100 certifications collégiales dont plus de 80 % sont proposées en ligne ou en mode hybride.
- Début des travaux pour la nouvelle campagne de positionnement CÉGEP.
- Participation au comité scientifique du colloque sur la santé mentale positive organisé le 13 mars 2023 par le ministère de l'Enseignement supérieur et le ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre des Journées annuelles de santé publique.
- Tenue de plus de 40 formations « Mieux connaître la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle » destinées aux membres du personnel et du corps enseignant des cégeps du réseau.
- Plus de 3 200 inscriptions aux webinaires « Données et intelligence numérique » visant à soutenir la connaissance de la population étudiante et le développement d'une culture des données robuste et éthique au sein du réseau collégial.
- Présentation de deux conférences collaboratives portant sur le développement de la culture des données dans les établissements collégiaux, l'une au Congrès de la Fédération mondiale des collèges et écoles polytechniques et de Collèges et Instituts Canada (CICAN), et l'autre au colloque de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC).
- Participation à titre d'experts à la Tournée Pratiques RH de la Fédération des chambres de commerce du Québec et de la Fondation pour l'alphabétisation.

- Participation aux travaux du Chantier de la formation continue de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) pour élaborer une cartographie des principaux acteurs en formation continue et de leurs interrelations.
- Contribution à la campagne nationale de valorisation et de promotion des métiers et professions du secteur de l'intervention sociale Je fais fleurir des vies portée par le Comité sectoriel de main-d'œuvre, Économie sociale et action communautaire (CSMO-ÉSAC).
- Conclusion de quatre ententes de collaboration internationale :
 - Trois ententes d'assistance technique avec des gouvernements étrangers (Guinée, Côte d'Ivoire et Tunisie) dans le cadre d'activités liées à l'exportation du savoir-faire (ESF);
 - Renouvellement d'une entente-cadre avec le SNCEEL, organisation professionnelle de chefs d'établissements d'enseignement libre, pavant la voie à des partenariats de poursuite d'études dans les cégeps (France).
- Bonification des activités d'attraction d'étudiantes et d'étudiants internationaux et de promotion des cégeps, avec une trentaine de projets menés (salons, missions, accueil de délégations) :
 - Accueil de délégations internationales :
 - 36 chefs d'établissements français reçus, en trois délégations;
 - Délégations de la France métropolitaine, de Côte d'Ivoire, du Sénégal, de la Guinée, du Brésil et de l'île de la Réunion.
- Participation à des salons de recrutement internationaux :
 - Mission de promotion et rencontres avec les lycées de l'île de la Réunion, et coordination de la promotion avec les 16 cégeps intégrant ce dispositif gouvernemental;
 - Caravane des études techniques et professionnelles au Maroc organisée par le MES avec 14 cégeps;
 - Salon virtuel *Étudier en Afrique* organisé par le MES en compagnie de 6 cégeps;
 - Journées Québec aéronautique le Bourget en France;
 - 11 salons réseaux en France organisés en collaboration avec les services régionaux d'admission.
- Séances d'information pour les candidates et les candidats internationaux et le réseau :
 - Six séances d'information sur les cégeps du Québec destinées aux personnes provenant des pays africains ou de la France;
 - Sept webinaires sur les démarches d'immigration destinées aux personnes bénéficiant de soutien financier du gouvernement du Québec.
- Six séances d'information et formations en immigration pour les responsables internationaux et les registraires.
- À titre de mandataire de la gestion des programmes de soutien financier de mobilité internationale (entrante et sortante) du MES, attribution d'exemptions, de financement et de bourses à plus de 1100 personnes (personnes étudiantes québécoises et internationales, personnel enseignant et non enseignant du réseau des cégeps).
- Plus de 2300 interactions numériques avec des candidates et candidats internationaux intéressés par les cégeps, une augmentation de 35 % par rapport à 2021-2022.
- 3 751 577 pages Web vues du site cegepsquebec.ca, dédié au public international intéressé par les études au sein des cégeps.
- Conduite de quatre projets majeurs d'expertise internationale des cégeps, avec des mandats réalisés en Côte d'Ivoire, en Tunisie, en Guinée, au Rwanda, au Sénégal, au Bénin, au Togo et au Cameroun.
- Rédaction de l'article [L'écologisation des cégeps : un levier d'attraction et de rétention pour les ressources humaines](#) dans le cadre d'un dossier spécial de la revue de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA) portant sur la gestion responsable et durable des ressources humaines.
- Rédaction de l'article [Améliorer la maîtrise du français : tour d'horizon des pistes d'action de la Fédération des cégeps](#) dans la revue Web sur la valorisation du français au collégial Correspondance du Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD).

EN 2022-2023, LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS A AUSSI RÉALISÉ...

29
numéros

de *L'onde* qu'elle a diffusés auprès de ses membres. L'infolettre *L'onde* paraît au besoin, en fonction de l'actualité et des sorties publiques de la Fédération.

19
numéros

de *L'onde plus* qu'elle a diffusés auprès de ses membres. L'infolettre *L'onde plus* paraît aux deux semaines afin de rendre compte de l'avancement des dossiers de l'ensemble des directions de la Fédération.

24
communiqués
de presse

qu'elle a diffusés à l'intention des médias et auprès de ses partenaires.

Plus de
400
réponses

à des demandes médias sur différents sujets liés à l'actualité.

@
fedecegeps

Une communication soutenue sur Twitter et sur LinkedIn, ainsi que sur la page Facebook de la campagne de positionnement CÉGEP.



ORIENTATION

2



**RENFORCER LA CAPACITÉ
DE COOPÉRATION DES CÉGEPS**

CADRE DE GESTION DE L'OFFRE DE FORMATION COLLÉGIALE

La gestion de l'offre de formation collégiale constitue un enjeu de première importance au cœur du développement des 48 établissements d'enseignement collégial public. À l'automne 2022, aux termes de travaux de concertation entamés au cours des dernières années, le Conseil des directions générales des cégeps a adopté une série de principes directeurs destinés à guider tant les cégeps eux-mêmes que les décideurs publics, au premier chef le ministère de l'Enseignement supérieur, dans leurs discussions et prises de décisions à cet égard. Cette importante prise de position, adoptée à l'unanimité, vise à soutenir le meilleur arrimage possible entre l'offre de formation collégiale et les aspirations des étudiantes et des étudiants tout en assurant le développement et la vitalité de l'ensemble du réseau collégial public.

L'adhésion à ces principes constitue un geste inédit illustrant bien la volonté d'aborder le développement du réseau collégial sous l'angle de la collaboration entre les établissements publics collégiaux.

Ces principes fédératifs vont comme suit :

- Assurer l'accessibilité aux études collégiales publiques au Québec en tenant compte des réalités géographiques et socioéconomiques;
- Tenir compte de l'impact des décisions sur l'offre de formation collégiale en considérant la valeur ajoutée pour le cégep, sa région et l'ensemble du réseau;
- Assurer une évolution de la carte des programmes de chaque cégep reposant sur des principes de saine gestion des fonds publics;
- Considérer tous les cégeps afin de répondre à des besoins de formation locaux, régionaux, suprarégionaux et nationaux;
- Faire reposer l'évolution de l'offre de formation collégiale sur un processus connu, clair, indépendant et objectif;
- Collaborer avec tout cégep présent dans une région ciblée par une demande d'autorisation de DEC, peu importe si le cégep demandeur œuvre déjà dans la région ou non;
- Répondre collectivement aux besoins du marché du travail avec agilité, rapidité et créativité;
- Faire primer l'offre de formation collégiale publique par rapport à celle des collèges privés.

En janvier 2023, la Fédération des cégeps et le MES ont entamé conjointement des travaux visant la révision du cadre de gestion de l'offre de formation collégiale en tenant compte des réalités actuelles des cégeps de l'ensemble des régions du Québec et afin d'établir, le cas échéant, les modifications à y apporter. Dans la foulée de ces travaux, qui se poursuivront en 2023-2024, la Fédération veillera à l'intégration des principes adoptés par ses membres.

SOUTIEN À L'INTERNATIONALISATION DES AEC POUR LES CLIENTÈLES INTERNATIONALES

En 2022-2023, la Fédération des cégeps a poursuivi ses travaux afin de définir un prototype de cheminement de la population étudiante internationale inscrite dans un programme d'attestation d'études collégiales (AEC), et un guide d'accompagnement pour ce prototype est en voie de finalisation. Qui plus est, dans un souci de renforcer les services d'accueil de la clientèle internationale par les cégeps, une formation a été organisée conjointement par la Fédération des cégeps et l'Institut de recherche sur l'immigration et les pratiques interculturelles et inclusives (IRIPII) du Collège de Maisonneuve. Cette formation a été offerte en avril 2023 et a attiré une quarantaine de participantes et de participants.





SERVICES JURIDIQUES COLLECTIFS ET INDIVIDUELS, FORMATIONS ET CONFÉRENCES

Services juridiques collectifs

3 052 heures ont été allouées en services juridiques collectifs au réseau des cégeps en 2022-2023, ce qui a permis d'assurer :

- Une veille juridique concernant les décisions d'intérêt rendues par les tribunaux, et sur les projets de lois et de règlements afin d'évaluer leur impact sur les activités des cégeps;
- Des avis juridiques et des notes concernant les enjeux juridiques ayant un effet sur les cégeps (Santé et sécurité au travail, notamment quant à la COVID-19 et la protection des stagiaires, accès à l'information et protection des renseignements personnels, gestion des contrats publics, etc.);
- Des présentations aux instances de la Fédération des cégeps ainsi qu'aux assemblées des commissions;
- Des séances d'information en formule webinaire concernant la protection des renseignements personnels, la modernisation du régime de santé et de sécurité du travail, l'encadrement et la protection des stagiaires, ainsi que la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français;
- Une participation aux travaux de rédaction de mémoires adressés aux commissions parlementaires de l'Assemblée nationale et aux consultations parlementaires;
- Des notes pour accompagner les cégeps quant à différentes demandes d'accès à l'information formulées par les médias et par différentes associations et divers organismes;
- La présentation du cadre légal des cégeps aux nouveaux gestionnaires du réseau collégial;
- La gestion d'une plateforme de collaboration pour les secrétaires générales et les secrétaires généraux des cégeps;
- L'organisation d'une activité virtuelle d'échanges pour les secrétaires générales et les secrétaires généraux des cégeps concernant la protection des renseignements personnels, la signature et le sceau électroniques, ainsi que l'éthique et la déontologie des administratrices et des administrateurs;
- L'organisation d'une activité en présence pour les secrétaires générales et les secrétaires généraux des cégeps concernant la protection des renseignements personnels, les pratiques professionnelles, l'accès à l'information, les politiques linguistiques et l'amélioration continue de la gouvernance;
- Une participation à la rédaction de différents outils de gestion;
- La représentation des cégeps à la confection du rôle d'arbitrage de griefs;
- La négociation d'une nouvelle entente avec la Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction, Copibec;

ORIENTATION 2 : RENFORCER LA CAPACITÉ DE COOPÉRATION DES CÉGEPS

- La publication de cinq numéros du bulletin *La Note juridique*, le bulletin d'information juridique des gestionnaires de cégep, présentant 19 articles sur une variété de sujets, dont une série de cinq articles concernant le droit d'auteur;
- La publication de quatre numéros du bulletin *La Note SST*, le bulletin d'information en santé et sécurité du travail, présentant 27 articles sur une variété de sujets concernant la prévention au travail, l'indemnisation des lésions professionnelles et le financement du régime de santé et de sécurité du travail;
- La rédaction et la diffusion de certains guides sur la :
 - Politique de protection des renseignements personnels;
 - Politique de confidentialité;
 - Protection des renseignements personnels et partage d'informations au collégial;
- La mise à jour de l'outil de gestion relatif à la gestion des moyens de pression.

Services juridiques individuels

Par la mise en place d'une direction des affaires juridiques au service des cégeps du Québec, la Fédération permet de mutualiser une expertise juridique spécialisée et adaptée au besoin des établissements d'enseignement collégial public, et ce, à meilleur coût. Ainsi, en 2022-2023, les services suivants ont été offerts aux différents cégeps membres :

- Services-conseils :
 - 519 demandes de services-conseils ont été reçues et traitées en 2022-2023;
 - 202 dossiers généraux ont été traités (opinions juridiques, contrats, etc.).
- Dossiers litigieux et décisions rendues :
 - 292 dossiers litigieux requérant une audience devant les tribunaux ont été traités;
 - 284 journées d'audition ont été fixées au cours de la même année devant divers tribunaux;
 - 50 décisions impliquant les cégeps, représentés par les avocats de la Fédération, ont été rendues par les tribunaux.

Formations et conférences

61 formations et conférences ont été données par les avocats de la Fédération des cégeps en 2022-2023, en formule collective ou sur mesure, sur une variété de sujets interpellant les cégeps (personnes étudiantes en situation de handicap, secrétariat corporatif, administrateurs des cégeps, gestion contractuelle, achat québécois et responsable, protection des renseignements personnels, droit d'auteur, réseaux sociaux, drogues et alcool en milieu de travail, harcèlement psychologique et droit de gestion, gestion d'une enquête en matière de harcèlement, mesures disciplinaires, expertise médicale et gestion des invalidités, encadrement et protection des stagiaires).

AUTRES RÉALISATIONS

- Dans la foulée du rapport sur la cote R et la justice scolaire que la Fédération a remis au Bureau de coopération interuniversitaire en 2021-2022, poursuite des représentations visant à proposer un processus d'admission à l'université assurant l'équité entre les étudiantes et les étudiants du collégial.
- Contribution au projet interétablissements ABEO, le Registre des déplacements à l'international et à l'étranger visant à répondre au devoir de diligence en matière de sécurité qui regroupe 7 cégeps, 12 universités québécoises ainsi que la Fédération.
- Poursuite du travail du comité sur l'arrimage entre le DEC et le Bachelor universitaire de technologie (BUT) français, élaboration et diffusion d'un Guide de référence pour les partenariats DEC-BUT et réalisation d'une mission de travail et de développement partenarial en France réunissant 14 représentants de 10 cégeps et visant les arrimages pédagogiques entre cégeps et instituts universitaires de technologie (IUT).
- Tenue du Forum des responsables internationaux ayant accueilli plus de 120 membres du personnel des cégeps afin de renforcer la collaboration et les capacités en matière internationale.
- Participation active à la cellule d'innovation du projet PIÈCES 3 sur la prévention des violences à caractère sexuel en soutien au contenu de formations destinées aux populations étudiantes et au personnel.
- Collaboration aux travaux du ministère de la Justice du Québec pour pallier la pénurie de main-d'oeuvre dans le domaine juridique.
- Collaboration aux travaux ministériels sur l'actualisation du plan de classification des cadres, création d'outils de gestion et présentation du plan de classification révisé et des modalités d'application aux directions générales et aux directions des ressources humaines des cégeps.

- Participation au comité de travail du Centre d'acquisition gouvernementale (CAG) pour les travaux d'appel d'offres de service visant à octroyer un nouveau contrat pour le Programme d'aide aux employés (PAE) auxquels souscrivent notamment 38 cégeps ainsi que la Fédération des cégeps.
- Réévaluation et révision de l'entente de service avec la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) concernant le soutien à la gestion de l'absentéisme dans les cégeps, notamment pour l'assistance en gestion médicale et pour l'accès aux services d'un médecin-conseil.

Évaluation de la scolarité

- La Fédération offre aux cégeps un service d'accompagnement pour l'analyse des dossiers des membres du personnel enseignant devant obtenir une évaluation de leur scolarité conformément à leur convention collective.
- Le Centre de demandes de scolarité permet aux cégeps de déposer en ligne les demandes d'évaluation ou de révision de la scolarité du personnel enseignant et de recevoir les attestations émises par le Service d'évaluation de la scolarité au nom du collège.
- En 2022-2023, le Service d'évaluation de la scolarité a traité 3056 dossiers, en plus de répondre à 607 demandes de services-conseils, de participer à 15 rencontres de comités conventionnés en scolarité et de lancer son programme de formations à l'attention des collèges avec 4 matinées de formation auxquelles plus de 100 personnes ont assisté.
- Deux outils de gestion ont été mis à jour et transmis aux directions des ressources humaines pour faciliter l'application de certaines clauses des conventions collectives en lien avec l'évaluation de la scolarité.
- Un comité de réflexion sur la scolarité a été mis en place avec 8 collèges participants. Il s'est rencontré à 7 reprises.

ORIENTATION 2 : RENFORCER LA CAPACITÉ DE COOPÉRATION DES CÉGEPS

Soutien aux activités de la recherche

- Négociation d'une entente fédérative commune pour l'utilisation d'un lieu de stockage des données de recherche institutionnel et multidisciplinaire.
- Développement d'une passerelle entre le module sur l'inventaire du financement de la recherche (IFR) du progiciel de gestion intégré (PGI) « écosystème de la recherche » et les deux systèmes de gestion financière des cégeps.
- Intégration des nouveaux cadres : développement d'un outil évolutif décrivant la recherche collégiale ainsi que les rôles et les tâches spécifiques des différents acteurs à l'intention des cadres responsables de la recherche.
- Équité, diversité et inclusion dans les projets de recherche : développement pour les collèges d'un outil d'autoévaluation de la maturité « équité-diversité-inclusion » en recherche.
- Organisation d'une Journée de la recherche, le 16 mars 2023, ayant rejoint 166 participantes et participants de cégeps, de centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) et d'organismes partenaires.
- Collaboration avec Le réseau des CCTT - Synchronex sur la contribution des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) à la mission éducative des cégeps.
- Organisation d'une journée d'échanges avec les responsables et les présidences des comités d'éthique de la recherche (CÉR).
- Démarrage du projet pilote de reconnaissance éthique avec l'Université de Sherbrooke impliquant quatre cégeps pour les projets de recherche des étudiantes et des étudiants du doctorat professionnel en éducation.



ORIENTATION

3



**AUGMENTER L'AGILITÉ DES CÉGEPS
ET CELLE DE LA FÉDÉRATION**

FINANCEMENT DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES POUR LE RÉSEAU COLLÉGIAL

Afin d'assurer la pérennité des actifs des cégeps en matière de ressources informationnelles au Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur 2018-2023, la Fédération a déposé des demandes de financement totalisant 40,4 M\$ auprès du ministère de l'Enseignement supérieur. Certaines sommes ont été octroyées aux cégeps pour l'année 2023-2024 et une actualisation des besoins a été présentée afin de rehausser ces investissements pour l'année 2024-2025. Une étude exhaustive établissant les besoins financiers pour exécuter le Programme de consolidation des centres de traitement informatique (PCCTI) a également été présentée au MES. Des sommes avoisinant les 45 M\$ ont été accordées aux cégeps pour les cinq prochaines années, et ce, à compter de 2023-2024. Enfin, des demandes de financement ont également été déposées pour la mise en place de services en soutien au réseau dans le cadre du Programme de rehaussement en cybersécurité (PRC). À la suite de cette demande, la Fédération des cégeps s'est vu octroyer une subvention de plus de 1,3 M\$ pour soutenir les cégeps.

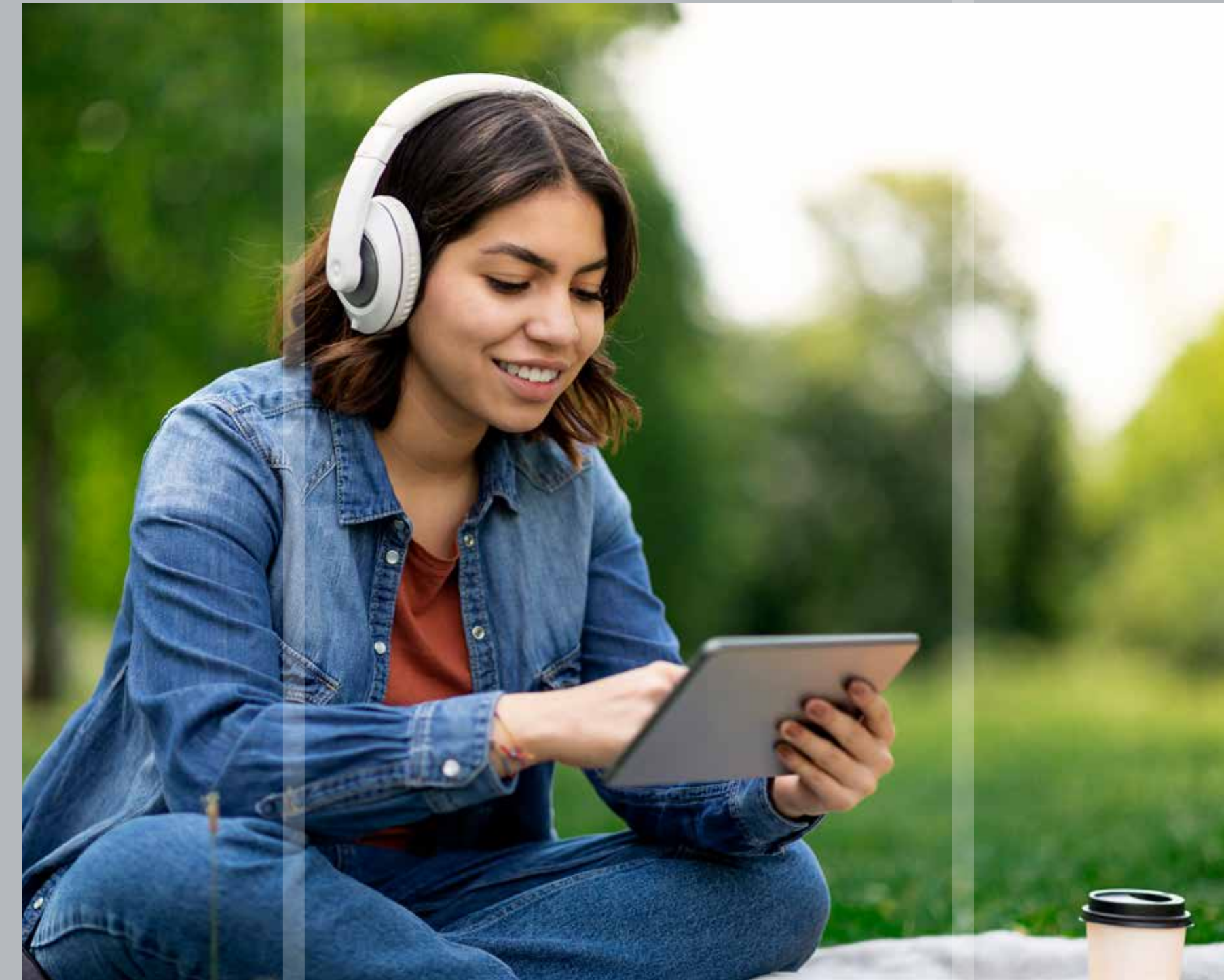
CAMPUS NUMÉRIQUE

En 2022-2023, le dossier de Campus numérique a continué de faire l'objet de travaux au sein de la Fédération des cégeps en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur. La Fédération a ainsi poursuivi son implication au sein des instances de Campus numérique, et a participé aux travaux visant, entre autres, la création d'un organisme à but non lucratif devant gérer la vitrine sur l'offre en formation à distance de l'enseignement supérieur. Elle s'est également impliquée dans le soutien aux initiatives parallèles du projet Campus numérique, notamment le projet Pavillon et la mise en place du Pôle d'expertise en formation à distance.

SÉCURITÉ INFORMATIQUE OPÉRATIONNELLE DANS LES CÉGEPS

La Fédération des cégeps a également poursuivi en 2022-2023 la mise en œuvre du plan d'action BOUCLIER dans le réseau collégial public, grâce auquel les cégeps peuvent désormais mutualiser certains services afin de répondre aux obligations relatives au rehaussement du niveau de sécurité de l'information. Entre autres réalisations à cet égard en cours d'année, la Fédération a accompagné les cégeps dans la protection des domaines de courriel et des postes de travail, dans le déploiement généralisé de l'authentification multifacteur et dans la sécurisation de l'environnement Microsoft 365, dans l'amélioration des processus de gestion des identités et des accès ainsi que dans la mise en place de plans de sauvegarde des données.

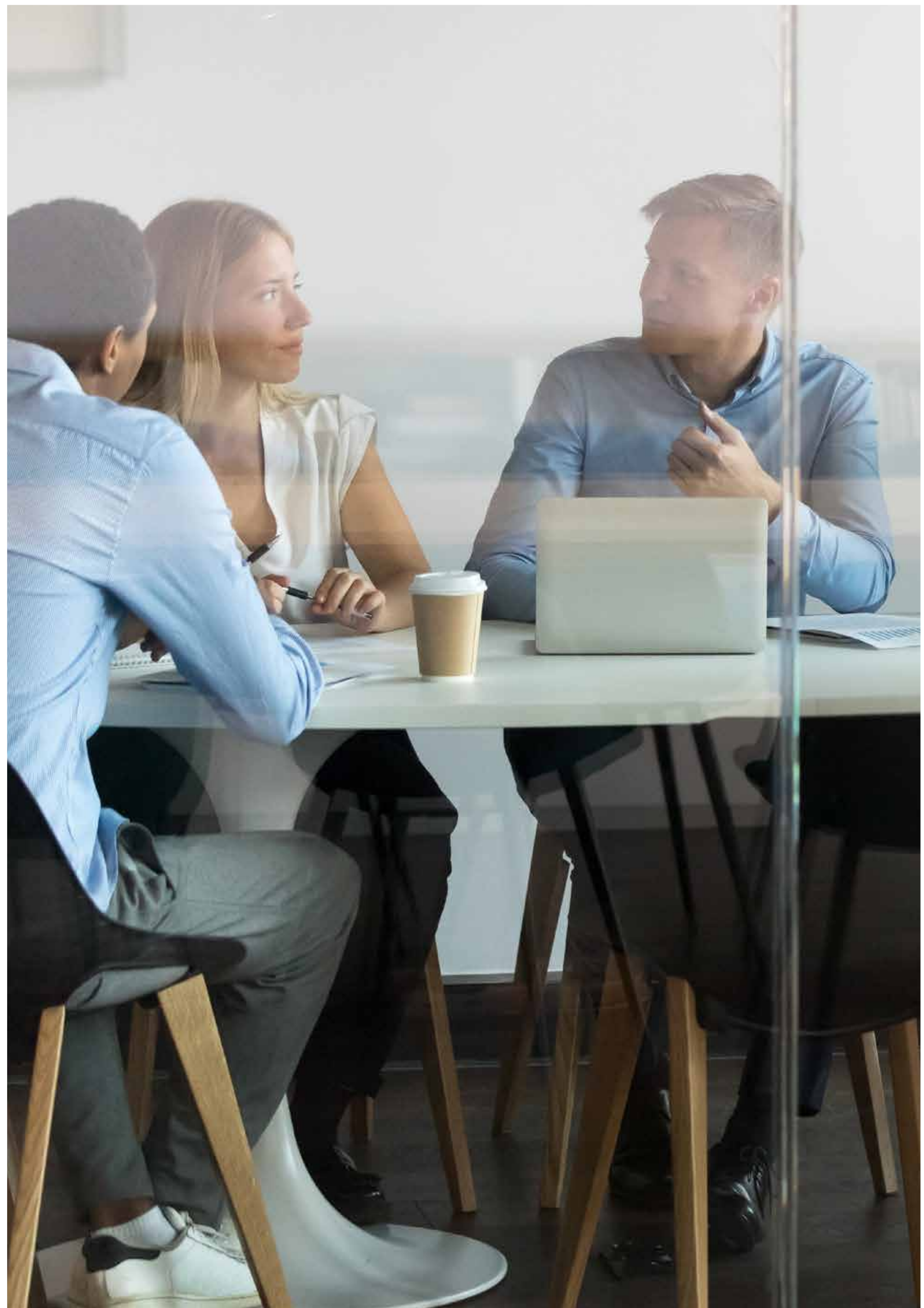
Dans un même ordre d'idées, en 2022-2023, la Fédération des cégeps a accompagné les cégeps pour répondre aux exigences de sécurité informationnelle du ministère de la Cybersécurité et du Numérique.





AUTRES RÉALISATIONS

- Appui à la mise en œuvre du Plan d'action pour l'écologisation du réseau des cégeps 2022-2024 :
 - Portrait des mandats et des rôles des personnes qui s'occupent du développement durable et de l'environnement dans chaque cégep;
 - Élaboration d'une boîte à outils sur la gestion durable des gaz à effet de serre (GES) et présentation des outils dans le cadre de quatre webinaires;
 - Rédaction d'une boîte à outils pour l'écologisation des curriculums et de la formation.
- Soutien aux cégeps dans la transformation du cadre législatif dans la foulée de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement et d'autres dispositions législatives.
- Élaboration d'un sondage auprès des jeunes Québécoises et Québécois de 15-24 ans pour connaître leurs perceptions du cégep et formation des responsables de communications des cégeps dans l'animation de groupes de discussion.
- Adoption d'une proposition de modifications au Règlement sur le régime des études collégiales (RREC), et présentation au ministère de l'Enseignement supérieur.
- Représentation des collèges publics par les conseillères et conseillers en relations du travail au Comité patronal de négociation des collèges (CPNC) dans le cadre des travaux en lien avec la négociation des conventions collectives pour les différentes catégories de personnel et participation à plus de 140 rencontres avec les différentes organisations syndicales, dont 11 rencontres de médiation.
- Près de 1 700 demandes de services-conseils pour l'application des différentes conventions collectives du réseau collégial ont été traitées par les conseillères et conseillers en relations du travail.
- 20 outils de gestion ajustés ou créés mis à la disposition des directions des ressources humaines des cégeps pour faciliter l'interprétation et l'application de certaines clauses des conventions collectives.
- Soutien au Regroupement des fondations collégiales par un accompagnement dans ses activités et par la mise en place d'un organisme de bienfaisance au profit des fondations du réseau collégial public. 46 fondations sont membres du Regroupement, qui a tenu huit rencontres en 2022-2023.
- Coordination de la contribution fédérative aux travaux du ministère de l'Enseignement supérieur dans le cadre de son comité consultatif et de ses sept comités de travail et de mise œuvre des nouvelles dispositions de la Charte de la langue française.
- Journée d'échanges et de réflexion sur le développement de nouveaux programmes et l'actualisation des programmes existants (22 mars 2023).
- Implication dans l'élaboration du nouveau Plan d'action visant à prévenir et à contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur 2022-2027 du MES dévoilé en mars 2023.
- Participation au projet de progiciel de gestion intégré (PGI) pédagogique et contribution à la rédaction du dossier d'opportunité.
- Travaux sur la délocalisation de programmes pour alimenter le comité MES-Fédération sur l'offre de formation collégiale.



COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE

Par le biais du Carrefour de la réussite, du Réseau des répondants et répondantes des données de la réussite (Repstats), du Réseau des répondantes et des répondants TIC (Réseau REPTIC), du Regroupement des bibliothèques collégiales (REBICQ) et du Réseau intercollégial de l'intervention psychosociale (RIIPSO), la Fédération des cégeps offre des services à des gestionnaires, à des professionnels et à des employés de soutien du réseau des cégeps et de collèges privés subventionnés, et ce notamment, par l'animation des six communautés de pratique et du regroupement des directions adjointes qu'ils chapeautent.

CARREFOUR DE LA RÉUSSITE AU COLLÉGIAL

En vertu d'une entente avec le ministère de l'Enseignement supérieur, la Fédération des cégeps accueille en son sein, depuis 1999, le Carrefour de la réussite au collégial. Le Carrefour anime deux communautés de pratique et un regroupement : le Réseau Repcar, qui rassemble les répondantes et répondants de la réussite, le Réseau Repfran, qui réunit les répondantes et répondants du dossier du français, et le Regroupement des directions adjointes à la réussite (DAR). En 2022-2023, la mission du Carrefour et son mandat ont été actualisés dans la foulée de l'ensemble des travaux sur la réussite afin de mieux répondre aux besoins des cégeps.



Quelques réalisations :

- Rencontre en présence à Québec sous le thème « Ensemble vers la réussite : libérer le mouvement » (plus de 150 membres des réseaux Repcar, Repfran, Repstats et DAR y ont participé).
- Cinq ateliers collaboratifs Carrefour sur le Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur (PARES) et rédaction d'un rapport de la Fédération pour la mise en commun des pratiques des membres (30-40 participantes et participants à chaque atelier).
- Webinaires sur :
 - la diffusion des ressources produites par les groupes de travail du Carrefour (85 participantes et participants);
 - l'avis du Conseil supérieur de l'éducation (CSE), *Expériences éducatives et nouvelles réalités* (en collaboration avec le CSE).
- Rendez-vous de la réussite au colloque de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) 2023 ayant pour titre « L'équité, la diversité et l'inclusion au cœur de la réussite étudiante : vers un cadre de référence commun » (en collaboration avec l'Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur).
- Atelier sur les transitions interordres au colloque de l'AQPC 2023 dans le cadre du projet Transitions réussies vers les études supérieures.
- Collaboration avec le MES pour la formation du comité sur les activités favorisant la réussite (quatre membres du Carrefour siègent à ce comité).
- Publication de 4 infolettres aux membres.
- Création d'une page « [Ressources](#) » sur le site du Carrefour.

RÉSEAU DES RÉPONDANTES ET RÉPONDANTES DE LA RÉUSSITE (REPCAR)

Le Réseau des répondantes et des répondants de la réussite est une communauté de pratique créée en août 2007 par le Carrefour de la réussite au collégial. Il regroupe des intervenantes et des intervenants des cégeps et des collèges privés du Québec responsables du dossier de la réussite dans leur établissement.



Quelques réalisations :

- Publication du rapport [Portrait et typologie des communautés de pratique et des communautés d'apprentissage du réseau collégial axées sur la pédagogie](#) et diffusion lors d'un webinaire offert au réseau (45 participantes et participants).
- Publication d'une [Trousse d'outils pour l'évaluation des mesures d'aide](#) (groupe de projet conjoint réunissant les réseaux Repstats et Repcar).
- Élaboration d'un calendrier des actions institutionnelles pour soutenir la réussite pour des communications plus concertées dans les collèges dont la diffusion est prévue à l'automne 2023.
- Création d'un guide d'accompagnement du personnel enseignant sur le thème de l'inclusion, colligeant les retombées du groupe d'apprentissage Inclusion pédagogique.



RÉSEAU DES RÉPONDANTS ET RÉPONDANTES DU DOSSIER DU FRANÇAIS (REPFAN)

Le Réseau des répondantes et répondants du dossier du français est une communauté de pratique créée en 2012 par le Carrefour de la réussite au collégial. Il regroupe des intervenantes et des intervenants des cégeps et collèges privés du Québec responsables du dossier de la valorisation et de l'amélioration des compétences langagières en français dans leur établissement.



Quelques réalisations :

- Publications de deux articles dans le bulletin Correspondance du Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD) : [Le Réseau Repfran a 10 ans! et Améliorer la maîtrise du français : tour d'horizon des pistes d'action de la Fédération des cégeps](#)
- Soutien aux membres dans divers dossiers : révision des politiques linguistiques des collèges, application de la Charte de la langue française dans les collèges anglophones, réflexion sur les recommandations du rapport du comité d'expertes sur la maîtrise du français au collégial, etc.
- Rendez-vous du MES au colloque de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) sur l'accueil de nouvelles étudiantes et de nouveaux étudiants au collégial et les enjeux liés à la maîtrise de la langue française.
- Collaborations avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), le Regroupement des cégeps de Montréal (RCM), le Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD) et son bulletin Correspondance, ainsi qu'avec la Bibliothèque des Amériques.
- Participation à un groupe de discussion organisé par Performa pour nourrir la réflexion sur le développement de l'offre de formation concernant les compétences langagières à l'intention du personnel enseignant au collégial.

REGROUPEMENT DES DIRECTIONS ADJOINTES RESPONSABLES DE LA RÉUSSITE (DAR)

Le Regroupement des directions adjointes à la réussite a été créé en 2019 par le Carrefour de la réussite au collégial. Il regroupe des cadres responsables du dossier de la réussite dans leur établissement. Elles et ils interviennent auprès du personnel de leur collège pour soutenir la réussite et la persévérance et améliorer la diplomation des étudiantes et des étudiants.



Quelques réalisations :

- Collaboration avec l'Association des cadres des collèges du Québec (ACCQ) pour le démarrage d'un groupe de codéveloppement (7 participantes et participants).
- Participation à la journée Repcar ayant pour thème « Les pratiques à impact élevé : partager et s'inspirer ».

RÉSEAU DES RÉPONDANTS ET RÉPONDANTES DES DONNÉES DE LA RÉUSSITE (REPSTATS)

Le Réseau des répondants et répondantes des données de la réussite est une communauté de pratique de la Fédération des cégeps créée en 2020. Les données de la réussite visent à soutenir les interventions et la prise de décision du personnel impliqué directement auprès de la population étudiante ou dans la qualité des programmes d'études. Le Réseau Repstats propose à ses membres diverses activités qui misent sur l'intelligence collective et qui leur permettent d'échanger des réflexions, de partager des outils et de développer des compétences.

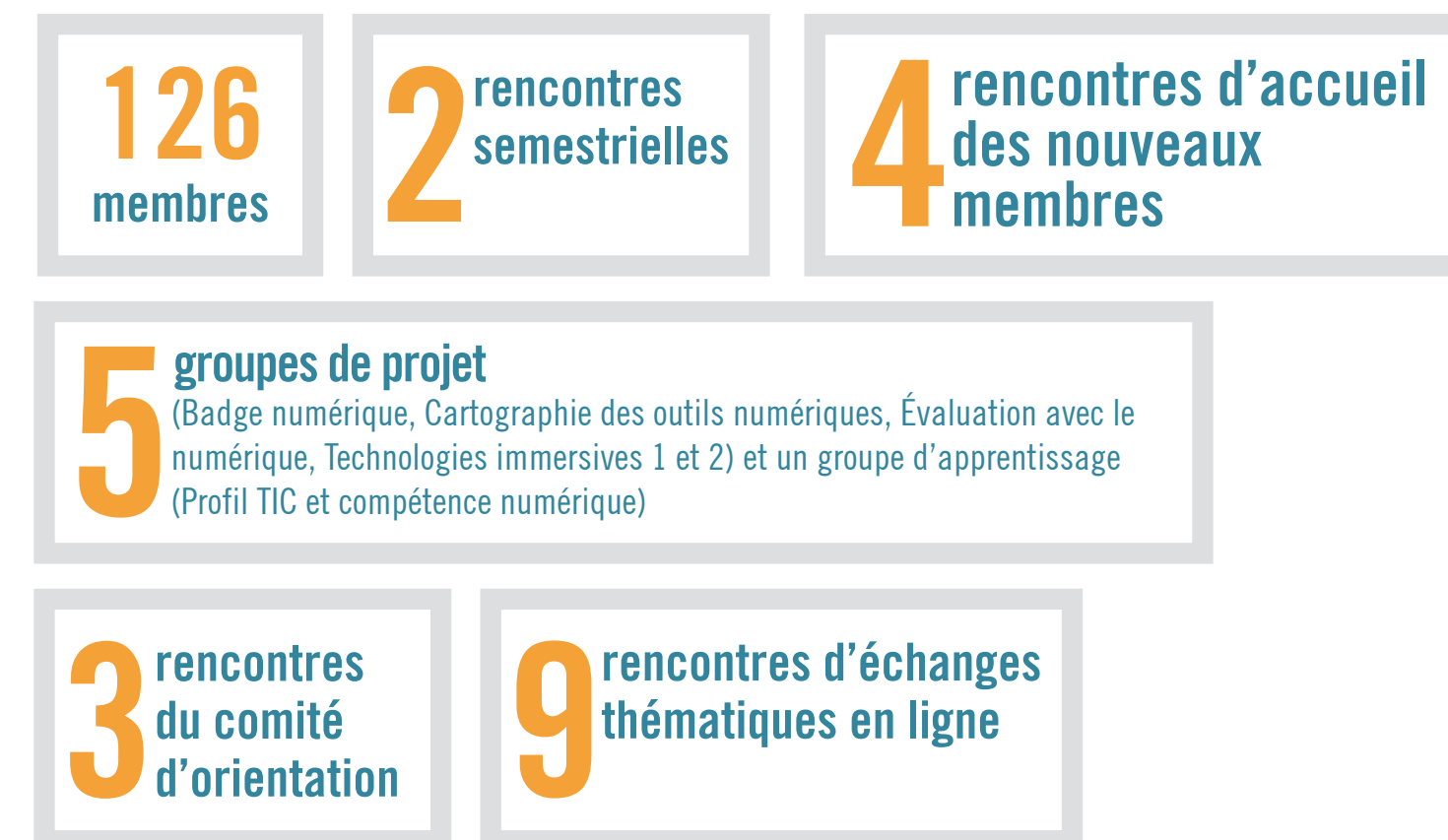


Quelques réalisations :

- Trousse d'outils pour l'évaluation des mesures d'aide (groupe projet conjoint réunissant les réseaux Repstats et Repcar).
- Gabarit de tableau de bord de base avec Excel.
- Communauté d'apprentissage sur le logiciel PowerBI.
- Laboratoires sur les meilleures pratiques en matière de sondage.

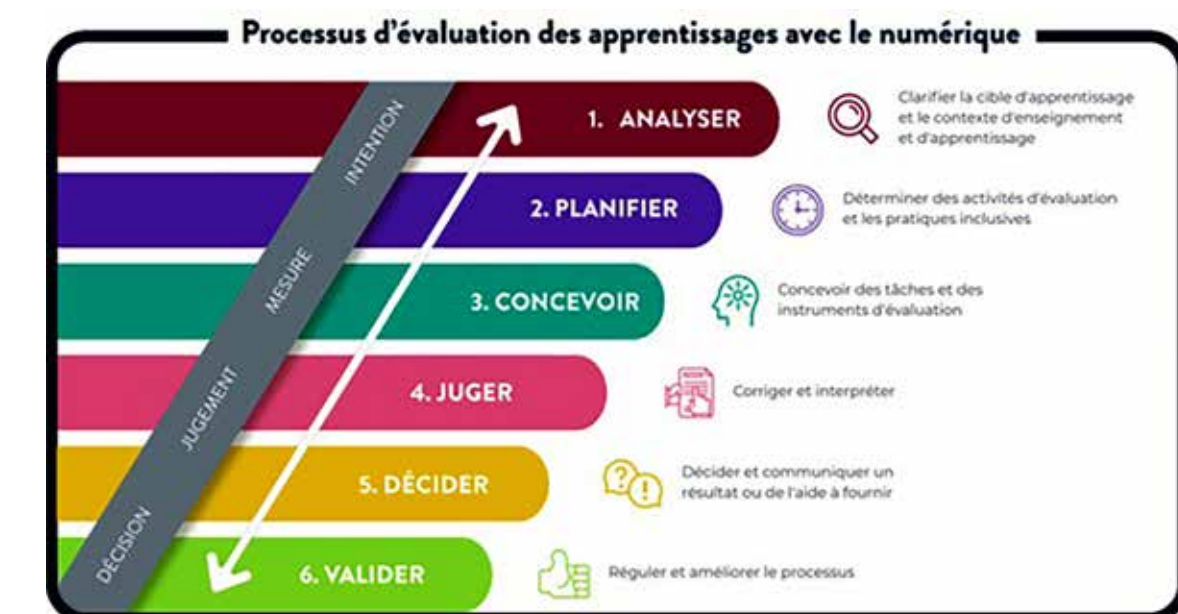
RÉSEAU DES RÉPONDANTES ET RÉPONDANTS TIC (REPTIC)

Le Réseau des répondantes et répondants TIC regroupe, anime et outille les conseillères et les conseillers pédagogiques responsables de l'intégration pédagogique du numérique. Ces conseillères et conseillers interviennent à leur tour auprès du personnel enseignant de leur établissement. Le Réseau REPTIC fonctionne dans un esprit de travail collaboratif pour concevoir des ressources qui sont mises à la disposition de l'ensemble du réseau collégial.



Quelques réalisations :

- Projet pilote de mentorat des nouveaux et nouvelles REPTIC.
- Tenue d'un réseau d'échanges réunissant une centaine de participants sur l'intelligence artificielle (IA) générative ChatGPT.
- Publication de ressources :
 - [Guide pour évaluer les apprentissages avec le numérique;](#)
 - [Cahier-découverte sur les badges numériques;](#)
 - [Foire aux questions en lien avec les agents conversationnels;](#)
 - Tableaux comparatifs d'outils numériques;
 - Outil de scénarisation et d'appropriation de l'utilisation pédagogique des technologies immersives.



REGROUPEMENT DES BIBLIOTHÈQUES COLLÉGIALES DU QUÉBEC (REBICQ)

Le Regroupement des bibliothèques collégiales du Québec compte 55 établissements membres, collèges publics et collèges privés subventionnés. Il a pour mission de soutenir la mise en commun et le développement des expertises, des outils et des pratiques documentaires des bibliothèques collégiales. Sa communauté de pratique regroupe des membres du personnel des bibliothèques collégiales de toutes catégories d'emplois (cadres, professionnelles et professionnels, techniciennes et techniciens, agentes et agents de soutien).

199
membres

163 membres actifs sur le forum de discussion

35 rencontres d'équipes de travail

2 comités

2 groupes de projets

1 groupe d'apprentissage

Quelques réalisations :

- Le rendez-vous annuel en présence a réuni 67 personnes au Cégep de Trois-Rivières pour une journée et demie de conférences et d'ateliers.
- Deux formations en ligne ont été offertes, une sur le droit d'auteur et une sur la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle.
- Une activité de forum ouvert a donné l'occasion aux membres d'échanger entre pairs sur les sujets de leur choix.
- Deux webinaires, l'un sur le soutien à la recherche, l'autre sur l'aménagement de l'espace, ont permis aux membres d'assister à des présentations, puis d'approfondir le sujet en sous-groupes.
- 171 abonnés à l'infolettre publique, dont 10 numéros ont été diffusés.
- 34 articles partagés par le comité veille.
- 7,87 Go de documents partagés dans la base de connaissances de la communauté de pratique.

RÉSEAU INTERCOLLÉGIAL DE L'INTERVENTION PSYCHOSOCIALE (RIIPSO)

Le Réseau intercollégial de l'intervention psychosociale regroupe plus de 375 membres — psychologues, travailleuses sociales et travailleurs sociaux, conseillères et conseillers en orientation, orthopédagogues, psychoéducatrices et psychoéducateurs, sexologues, éducatrices et éducateurs spécialisés, techniciennes et techniciens en travail social, intervenantes et intervenants de milieu et autres — qui interviennent directement auprès des étudiantes et étudiants vivant une détresse psychologique ou étant aux prises avec une problématique de santé mentale ou d'ordre psychosocial.

381
membres

1 rendez-vous annuel ayant rassemblé 130 membres à Rivière-du-Loup

1 rencontre d'échange sur la collaboration entre les services adaptés et les services d'intervention psychosociale

Formations en prévention du suicide offertes à 190 personnes provenant de 21 cégeps

6 rencontres de la Table intersectorielle sur les violences à caractère sexuel au collégial

4 cafés thématiques
1 - À la rencontre des sexologues 2 - Bilan de la session d'automne
3 - Entraide : situations d'intervention qui représentent un défi
4 - À la rencontre des travailleuses et travailleurs de proximité

5 rencontres du comité-conseil d'accueil

4 rencontres de la Table régionale de l'Est

5 rencontres de la Table régionale de l'Ouest

Quelques réalisations :

- Formations en prévention du suicide offertes à 190 personnes provenant de 21 cégeps.
- 66 membres ont bénéficié de la formation *Détresse et progresse* offerte par le Centre d'études sur le stress humain et 46 ont participé à la formation sur son adaptation collégiale.
- 6 cégeps ont bénéficié de la bourse servant à couvrir les frais associés à la mise en place du programme *Blues* qui vise la prévention de la dépression chez les personnes étudiantes.
- Organisation d'une rencontre d'échange avec les conseillères et conseillers en services adaptés (4 mai 2023).
- Création de deux infographies, une destinée à la population étudiante et l'autre destinée aux membres du RIIPSO dans le cadre de la Journée de la santé mentale au collégial (10 novembre 2022).



**LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS
2022-2023**

PERSONNEL DE LA FÉDÉRATION DES CÉGÉPS

Présidence-direction générale

Bernard Tremblay
Président-directeur général

Martin Brazeau
Directeur général adjoint

Sylvain Poirier
Directeur adjoint de la recherche

Elizera Joao
Technicienne en administration

Maude Payet
Chargée de projet – implantation du progiciel de recherche

Laurence Poirier-Bourdon
Coordonnatrice réseau – instances et projets stratégiques

Lyne St-Hilaire
Adjointe du président-directeur général

Direction des affaires éducatives

Josée Mercier
Directrice

Maité Roy
Directrice adjointe

Evelyne Abran
Chargée de projet –
Équipe Données et intelligence numérique

Nathalie Bastien
Conseillère aux affaires éducatives –
responsable du Réseau REPTIC

Jessica Bouchet
Adjointe

Nicolas Cardinal
Chargé de projet – affaires autochtones

Marie-Édith D. Vigneau
Conseillère aux affaires éducatives –
responsable du RIIPSO

Lucie Delhomme
Conseillère aux affaires éducatives –
responsable du REBICQ

Dominique Girard
Technicienne en administration

Marco Guilbault
Chargé de projet – Réseau des répondantes et des
répondants TIC (REPTIC)

Daniel Lavoie
Conseiller stratégique –
Équipe Données et intelligence numérique

Myriam Lefebvre
Conseillère aux affaires éducatives –
Chargée de projet en écologisation

Mathieu Lépine
Coordonnateur réseau aux affaires pédagogiques

Catherine Paquin-Boivin
Analyste et Animatrice Repstats –
Équipe Données et intelligence numérique

Catherine Paradis
Conseillère aux affaires éducatives –
Responsable du Réseau Repfran

Annie-Claude Prud'homme
Conseillère aux affaires éducatives –
Carrefour de la réussite

Geneviève Reed
Coordonnatrice réseau aux affaires étudiantes

Julien Rondeau
Technicien en administration et en gestion de
données

Angèle Ross
Technicienne en administration

Julie Anne Roy
Conseillère aux affaires éducatives

Direction des affaires internationales

Francis Brown Mastropaolo
Directeur

Kafui Amesefe
Conseillère en communication / marketing

Rachel Boisjoly
Adjointe de direction

Vanesa Casanovas Michel
Conseillère en recrutement international et
immigration

Cloé De Garie Fortin
Conseillère en affaires internationales

Nathalie Dubois
Coordonnatrice réseau –
attraction et accueil d'étudiants internationaux

Jean-Dominique Graniero
Technicien en administration

Frédéric Hareau
Chargé de projets internationaux

Linh-Chi Hernandez
Technicienne de projets internationaux –
mobilisation des experts

Laetitia Le Fournis
Conseillère en affaires internationales

Julie Marinier
Technicienne en administration

Pamela Pashaei
Chargée de programmes de mobilité
internationale

Mireille Poulin
Coordonnatrice réseau – mobilité internationale

Marie-Pier Rémy
Technicienne en communication

Marie-Laure Talbot
Chargée de projet en affaires internationales

Liliane Vanier
Technicienne en information

Direction des affaires juridiques

Louis-Charles Dufour-Grégoire, LL.M.
Directeur

Alexandre Lambert, LL.B.
Directeur adjoint

Audrey Alarie, LL.B.
Avocate

Nathalie Aubé
Technicienne juridique

Emilie Labarre Lauzier, LL.B.
Avocate

Valérie Lebel
Technicienne juridique

Stéphanie Lefrançois, LL.B.
Avocate

Gabriel Lemay, LL.B.
Avocat

Jacynthe L'Hostie
Technicienne juridique

Laurence Maheu Chartrand
Adjointe juridique

Laura Maire
Adjointe juridique

Raphaël Hugo Ouellet, LL.B.
Avocat

Arad G. Tchouldjian
Juriste

Marianik Trudel
Agente administrative

Nathalie Trudel
Attachée d'administration

Michèle Turner-Navarro
Adjointe juridique

Margaux Verger, LL.B., J.D.
Avocate

Direction des communications

Judith Laurier
Directrice

Cynthia Godon
Technicienne en communication

Isabelle Drapeau
Conseillère en communication

Alexandre Silveira
Technicien en arts graphiques

Mathieu St-Onge
Conseiller en communication

Christian Van Nuffel
Conseiller en communication

Direction des ressources humaines et des relations du travail

Alexandre Havard
Directeur

Diane Brien
Conseillère en relations du travail

Élise Deacon
Conseillère en acquisition de talents

Florian Delavault
Technicien en administration

Marie-Noël Desharnais
Coordonnatrice des ressources humaines

Dominique Fortin
Conseillère en relations du travail

Suzie Fortin
Conseillère en relations du travail

Élise Gagnon
Conseillère en relations du travail

Christine G. Houle
Conseillère en relations du travail

Chantale Lafrance
Technicienne en administration –
évaluation de la scolarité

Eloïse Lemieux, LL. B.
Conseillère en relations du travail

Claudia Martel
Coordonnatrice réseau aux affaires de
relations du travail et de ressources humaines

Marie Anna Lisa Nicolas
Technicienne en administration –
évaluation de la scolarité

Mohammed Aymane Oublal
Emploi étudiant – soutien administratif

Karine Ouellet
Conseillère en relations du travail –
représentante fédérative à la table enseignante

Séverine Pugens
Coordonnatrice réseau à l'évaluation de la
scolarité

Nathalie Routier
Conseillère en relations du travail

Chantal Séguin
Technicienne en administration –
évaluation de la scolarité

Linda Serret
Technicienne en administration

Direction de la formation continue

Marie-Hélène Le Rossignol
Directrice

Élyse Bélanger
Conseillère en développement et promotion
de la formation continue et aux entreprises

David Bureau
Chargé de projet à la formation continue

Sabine Jean-Baptiste
Chargée de projet à la formation continue –
Mesures formation de la main-d'œuvre

Souleymane Koné
Technicien en administration

Christine Lord
Coordonnatrice réseau aux affaires de la
formation continue et des services aux entreprises

Direction des services administratifs

Kevin Chaput
Directeur

Michèle Aballo
Technicienne en administration
et gestion de données

Ahmed Abou Mahmoud
Technicien en administration

Eric Chavez
Analyste économique

Renée Comtois
Technicienne en administration

Valérie Gobeil
Analyste économique

Sylvie Lanteigne
Agente administrative

Johanne Lord
Conseillère en gestion financière

Monique Robidoux
Agente administrative

Direction des technologies de l'information

Jean Bénard
Directeur

Benoit Desautels
Directeur adjoint en sécurité de l'information
et à la cybersécurité

André St-Pierre
Directeur adjoint aux projets numériques

Sarah-Eliessa Badaoui
Chargée de projet – conseillère en sécurité
de l'information et cybersécurité

Juan Becerra
Analyste aux infrastructures numériques

Alexandre Bufferne
Analyste aux technologies de l'information

Karine Chouinard
Technicienne en administration

Catalin Evoescu
Conseiller en sécurité informationnelle
et cybersécurité

Steeve Gaudreault-Lambert
Architecte de solutions TI

Marina Jean
Agente administrative

Simon Leclerc Éthier
Technicien en informatique

Sylvie Ledoux
Chargée de projets -
Cybersécurité et transformation numérique

Jean-François Meilleur
Analyste aux technologies de l'information

Rania Oublal
Gestionnaire de projets en
ressources informationnelles

Étienne Therrien
Technicien en informatique

CONSEIL DES DIRECTIONS GÉNÉRALES

PRÉSIDENTE – Nadine Le Gal
Directrice générale, Cégep de Saint-Jérôme

VICE-PRÉSIDENT – Sylvain Blais
Directeur général, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

LES 46 AUTRES DIRECTIONS GÉNÉRALES DES CÉGEPS

Bernard Tremblay
Président-directeur général de la Fédération des cégeps
(à titre de participant sans droit de vote)

COMITÉ DIRECTEUR

Nadine Le Gal, directrice générale du Cégep de Saint-Jérôme, présidente du
Conseil des directions générales

Sylvain Blais, directeur général du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue,
vice-président du Conseil des directions générales

Chantal Arbour, directrice générale du Cégep Limoilou

Mylène Boisclair, directrice générale du Cégep du Vieux Montréal

Caroline Bouchard, directrice générale du Cégep Beauce-Appalaches

Manon Couturier, directrice générale du Cégep de Baie-Comeau

André Gobeil, directeur général du Cégep de Chicoutimi

John Halpin, directeur général du Cégep John Abbott

Sylvain Mandeville, directeur général du Cégep Marie-Victorin

Participants sans droit de vote

Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration du Cégep Édouard-Montpetit

Bernard Tremblay, président-directeur général de la Fédération des cégeps

Au cours de l'année 2022-2023, Pierre Bédard, directeur général du Cégep
de Matane, Odette Côté, directrice générale du Champlain Regional College,
et Marie-Claude Deschênes, directrice générale du Cégep de La Pocatière, ont
également été membres du Comité directeur.



ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DES RÉSULTATS

□ EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2023

	2023	2022
PRODUITS	\$	\$
Cotisations annuelles	5 399 323	5 517 193
Intérêts	900 405	112 830
Honoraires, publicité et ventes	531 658	456 758
Subventions	26 315	13 543
Services fournis à un organisme partenaire	220 323	211 128
Total des produits avant produits générés par les projets spéciaux en cours	7 078 024	6 311 452
Produits générés par les projets spéciaux en cours et d'autoassurance	15 656 211	10 622 029
	22 734 235	16 933 481
CHARGES	\$	\$
Salaires et charges sociales	5 548 212	5 316 793
Instances et comités	156 463	70 641
Représentation, publication et information	424 678	264 460
Fournitures et frais de bureau	54 240	37 102
Services, honoraires et contrats	660 140	341 337
Charges locatives	362 555	341 132
Informatique	215 814	147 421
Répartition des frais d'administration	-484 731	-299 308
Amortissement des immobilisations	105 670	80 153
Total des charges avant charges encourues pour les projets spéciaux en cours	7 043 041	6 299 731
Charges encourues pour les projets spéciaux en cours et d'autoassurance	15 656 211	10 622 029
	22 699 252	16 921 760
Excédent des produits par rapport aux charges	34 983	11 721

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

□ AU 30 JUIN 2023

	2023	2022
ACTIF	\$	\$
À court terme		
Encaisse	30 306 907	12 135 137
Placement à court terme	0	7 000 000
Débiteurs	1 424 669	1 753 028
Frais payés d'avance	145 531	87 554
	31 877 107	20 975 719
Immobilisations	269 735	152 141
	32 146 842	21 127 860
PASSIF	\$	\$
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	2 890 540	2 615 474
Produits reportés des projets spéciaux en cours et d'autoassurance	25 632 695	17 168 999
Subventions reportées	16 770	839 815
Produits perçus par anticipation	2 887 814	19 858
	31 427 819	20 644 146
Apports reportés afférents aux immobilisations	200 326	0
	31 628 145	20 644 146
SOLDES DE FONDS	\$	\$
Fonds d'administration	366 885	228 019
Fonds d'immobilisations	69 409	152 141
Fonds de négociation	82 403	103 554
	518 697	483 714
	32 146 842	21 127 860

800, boul. de Maisonneuve Est, 15^e étage
Montréal (Québec) H2L 4L8
Tél. : 514 381-8631

fedecegeps.ca